

# 52 emplois sur la sellette à la Cegelec

*Nouvelle République des Pyrénées 18.02.2015*



Ils se sont regroupés devant ce bâtiment démesuré où ne trône plus l'enseigne Cegelec, mais bien le logo d'Actemium, la filiale de Vinci. Les 52 employés des sites de Soues (spécialisé dans la chaudronnerie) et de Bastillac (câblage) se tiennent debout et dans l'attente d'une solution pour sauver l'emploi.

Depuis vendredi et un comité d'entreprise extraordinaire, un plan de sauvegarde pour l'emploi a été engagé à la Cegelec. Auparavant, les 52 salariés avaient consenti à une activité partielle depuis le 12 décembre. «Ça nous a permis de gagner du temps mais aussi d'équilibrer les comptes de l'activité câblage», précise Benoît Moreau, délégué syndical CGT. «Cette activité qui emploie 19 personnes est viable», poursuit François Dousseau, de l'UD CGT. Ce n'est plus le cas de la chaudronnerie (33 personnes), dont le taux horaire et la baisse de charge (divisée par trois en quinze ans) ont plombé la compétitivité. «Cette situation n'est pas due à la fatalité», rappelle la CGT qui pointe les manquements du gouvernement, tant vis-à-vis du ferroviaire (dont la Cegelec est ultra-dépendante, avec 95 % d'ordres reçus d'Alstom) que des aides perçues par les entreprises sans condition. «Au titre du pacte de responsabilité, la Cegelec a reçu 450.000 € en 2013 et 550.000 € en 2014. Cela ne va pas financer des emplois mais en supprimer.» Le syndicat pointe aussi le «chantage» d'Alstom envers les collectivités pour se débarrasser de ce bâtiment imposant. Avec la cession aux Coteaux de Gascogne et l'ajustement du loyer, le prix a été multiplié par trois, se répercutant sur le coût de revient avec des locaux surdimensionnés et des ateliers vétustes. Conséquence, la perte sèche s'élève à 900.000 € l'an dernier sur le site de Soues. «Mais jusqu'alors, on gagnait de l'argent et on nous disait d'être solidaires avec les autres filiales de la Cegelec. Maintenant qu'on a des difficultés, la solidarité ne joue plus, regrette Pierre, 25 ans de boîte. C'est simple, ils veulent nous lâcher. Et depuis un moment, car sinon, on aurait diversifié l'activité.» «Il faut que les élus aient un droit de regard sur comment cet

argent public est utilisé par la Cegelec, reprend un collègue. C'est un million d'euros de nos poches à tous qui est parti.»

Beaucoup d'amertume face à cette casse sociale. Mais de l'espoir aussi. «Il y a deux ans, on devait déjà perdre 10 emplois et on en avait sauvé 7, se souvient Jean-Jacques Tilhet, secrétaire du CE. Par tous les moyens, il nous faut sauver les emplois, même si cela passe par un repreneur. Mais de telles orientations ne se décrètent pas en trois mois.» Or, selon les employés, la fermeture des sites de Soues et Bastillac pourrait intervenir dès le mois de mai. «Il y a des solutions. Avant de quitter l'entreprise, un commercial avait démarché et convaincu plusieurs clients. Mais nos tarifs horaires les ont bloqués. Il nous faudrait trouver un bâtiment plus petit, plus adapté, pour décrocher de nouveaux contrats. Nous en appelons aux élus qui ont des obligations.» Employés et syndicats réclament la tenue d'une table ronde en préfecture. Quant à la direction, elle nous a adressé une fin de non-recevoir.